

Assistant-e-s à l'intégration: un statut, enfin!

Mardi, 11. décembre 2018

De: SSP-Enseignement



ASSISTANT-E-S À L'INTÉGRATION UN STATUT ET DES QUESTIONS

A toutes et tous les assistantes et assistants à l'intégration :

La première vague de contractualisation a débuté.

Ne signez rien sans être sûr-e de tous les éléments !

Des questions ? Un problème avec le calcul de l'expérience ?

Le nombre d'heures est insuffisant ? Besoin de faire vérifier la proposition ?

Dans tous les cas : contactez le secrétariat du SSP – Enseignement !

vaud@ssp-vpod.ch



La première vague de contractualisation pour les assistant-e-s à l'intégration est en cours.

Cette première vague permettra à près de 400 personnes payées à l'heure d'obtenir un contrat de travail au 1er janvier 2019, ce qui est une avancée considérable.

Malgré cela, il vaut la peine de ne rien signer avant d'avoir eu un contact avec un syndicat. Le secrétariat du SSP vous accompagne pour éviter de laisser des points importants de côté.

Le principe du contrat repose sur la définition d'un taux d'emploi. Le SESAF considère qu'une période de 45 minutes en présence de l'élève correspond à 50 minutes de travail effectif (coordination, sorties, ...). Le SSP-Enseignement estime que c'est insuffisant, c'est pourquoi il est très important de remplir scrupuleusement les relevés pendant les prochains mois ; ils serviront à vérifier ce calcul.

Concernant le contrat, le SESAF entend prendre le nombre actuel comme limite supérieure et y appliquer une fourchette de 6 périodes. Le taux de travail sera déterminé en août pour l'année entière. Il pourra varier en début d'année à l'intérieur de la fourchette, mais le taux restera garanti pour l'année entière, ce qui permettra d'avoir un horaire et un salaire stables toute l'année. Dans tous les cas, le SSP recommande d'insister pour avoir la fourchette la plus élevée possible.

Article paru dans notre [Lettre info n°49](#)

[Affiche pour les établissements](#) (à télécharger)

Des questions ? Un problème avec le calcul de l'expérience ?

Le nombre d'heures est insuffisant ? Besoin de faire vérifier la proposition ?

Dans tous les cas : contactez le secrétariat du SSP – Enseignement !

vaud@ssp-vpod.ch